

Lettre du 21 mars 1894 au préfet de police de Paris

Ernesta Forti

21 mars 1894

Paris, le 21 mars 1894

Monsieur le Préfet de Police

Je n'ai pas encore reçu mes papiers de commerce que j'avais demandés ce qui m'a empêché de liquider ma situation et de vendre mon fonds de commerce. Je vais être obligée de quitter la France avant demain sans avoir rien pu faire malgré les demandes de restitution que j'ai faites. Ayez donc la bonté, Monsieur le Préfet, je vous en prie, de me faire remettre mes papiers, ceux seulement qui me sont personnels tels que les baux, les polices d'assurances, et de m'accorder une prolongation de séjour nécessaire au règlement de mes affaires, après quoi je partirai à l'époque qui me sera désignée.

Espérant, Monsieur le Préfet que vous prendrez ma demande en considération, je vous prie d'agréer mes sentiments respectueux et mes remerciements anticipés.

Ernesta Forti

3 rue Joquelet



*Bibliothèque
anarchiste*

Ernesta Forti
Lettre du 21 mars 1894 au préfet de police de Paris
21 mars 1894

extrait le 15 septembre 2026 de la collection d'*Archives anarchistes*, tiré du dossier de police "Ba 881" aux Archives de la préfecture de police de Paris.

bibliotheque-anarchiste.com